



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

"Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9, le **mercredi 19 avril 2017** à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 10 avril 2017.

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS



La Bourgmestre f.f.,

I. de DORLODOT  
Première Échevine

SÉANCE PUBLIQUE

1. Décisions de l'autorité supérieure compétente relatives à différents actes du Conseil communal : communication.
2. Église protestante évangélique de Braine-l'Alleud. Compte pour l'exercice 2016 : avis.
3. Comptes annuels de la commune pour l'exercice 2016 : approbation.
4. Budget communal de l'exercice 2017. Modification n° 1 (services ordinaire et extraordinaire) : décision.
5. Zone de police *Ouest Brabant wallon* (budget 2017 – recettes).
  - Détermination du pourcentage de la participation de chacune des 4 communes à la dotation communale globale : approbation ;
  - Vote de la dotation communale de Braine-le-Château.
6. Dépenses (ordinaires et extraordinaires) engagées d'urgence par le Collège communal en l'absence de crédits budgétaires appropriés : approbation.
7. Intercommunale IMIO. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2017 : vote sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de ces séances.

8. Service communal des travaux. Désherbage alternatif aux pesticides. Acquisition d'un "porte-outils" à usage de "désherbeuse" mécanique (investissement subventionné par la Province) : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de fournitures.
9. Terrain provincial sis rue de Mont Saint-Pont à Braine-le-Château. Utilisation par la commune pour entreposage de matériaux inertes : décision. Convention de concession domaniale : approbation [*sous réserve de la réception du dossier*].
10. Travaux d'assainissement du ruisseau de Derrière les Monts. Travaux de pose d'un collecteur et d'égouts communaux conjoints. Souscription de parts bénéficiaires ("E") pour 45 % du coût des travaux (soit 236.679,00 EUR) dans le capital de l'Intercommunale du Brabant wallon (I.B.W.) : décision.
11. Modification de voirie. Déplacement partiel du sentier n° 143 et élargissement ponctuel de la rue Latérale pour l'aménagement de 3 places de stationnement public et d'un trottoir, dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par Messieurs Amaury de PATOUL et Fidel OTERO : approbation.
12. Modification de voirie. Élargissement ponctuel de la rue Fonds Gouvard afin de créer une zone de croisement, dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par Monsieur Donatien COURTENS : approbation.
13. Modification de voirie. Élargissement ponctuel du Vieux Chemin de Nivelles pour l'aménagement d'une zone de stationnement publique et d'un trottoir, dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par Monsieur et Madame Rudy JACQMIN-GOETRY : approbation.

#### HUIS CLOS

##### Personnel enseignant

14. Modification de l'interruption de carrière [*d'une interruption complète à un mi-temps*] d'une institutrice maternelle nommée à titre définitif, avec effet au 18 avril 2017 : décision.
  15. Interruption partielle de la carrière (1/5 temps) sollicitée par une institutrice maternelle pour l'année scolaire 2017-2018 : décision.
  16. École communale. Révision de la fraction de charge [de 5/24 à 9/24] dont est titulaire le maître spécial de religion islamique, nommé à titre définitif en cette qualité, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2017 : décision.
  17. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à l'implantation de Braine-le-Château : ratification.
  18. Réattribution à titre temporaire du mi-temps subventionné (emploi vacant de durée limitée) en section maternelle à l'implantation de Braine-le-Château depuis le 23 janvier 2017 : ratification.
-